



**SAPEURS-POMPIERS
HAUTE-SAÔNE**

ORDRE DU JOUR DU CST

- approbation du procès-verbal de la séance du 01/12/2025
- modification de l'instruction permanente relative à l'organisation des services
- création d'une charte de disponibilité pour un(e) SPP/PATS, sapeur-pompier volontaire au corps départemental
- examen de l'instruction permanente sur la conduite des véhicules en service.

